

Fiche de donnée de sécurité

Traitement du système d'alimentation

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Traitement du système d'alimentation
Référence	89021535
Famille du produit	Mélange de solvant
Usage recommandé	Additif pour carburant.
Restrictions d'utilisation	Sans objet.
Identificateur du fournisseur	AC Delco, 1908 Colonel Sam Drive, Oshawa, ON, L1H 8P7, 1.800.223.3526
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, +1.613.996.6666, Operation hours: 24/7

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 2; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Danger

Liquide et vapeur très inflammables.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique, de ventilation, et d'éclairage antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Éviter de respirer vapeurs.
Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Identificateur du produit : Traitement du système d'alimentation
FDS No.: 89021535
Date de préparation le 02 février, 2016

Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'incendie : Utiliser dioxyde de carbone, poudre chimique sèche pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder au frais.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Alcool isopropylique	67-63-0	15-40	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	10-30	
Solvant Stoddard	8052-41-3	10-30	
Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées	64742-58-1	5-10	
Polyether amine	HMIRC Registry 8488	05-1.5	
Nonane normal	111-84-2	1-5	
Distillats moyens (pétrole), adoucis	64741-86-2	1-5	
Éthylbenzène	100-41-4	0.1-1.0	
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	0.1-1.0	
Solvant naphtha (fraction des aromatiques lourds)(C9-C16)	64742-94-5	0.1-1.0	
Coconut de diéthanolamine	68603-42-9	0.1-1.0	
Naphthalène	91-20-3	0.1-1.0	
Triméthyl-1,2,4 benzène	95-63-6	0.1-1.0	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter la personne exposée à l'air frais si des effets indésirables sont observés.

Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

Identificateur du produit : Traitement du système d'alimentation

FDS No.: 89021535

Page 02 de 09

Date de préparation le 02 février, 2016

enlevées. Continue rinsing.
Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Consulter un médecin.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Petit feu : le dioxyde de carbone ou de la poudre chimique Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air. les vapeurs sont plus lourdes. Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Oxydes de carbone, hydrocarbures, fumées and smoke.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome (ARA).

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans les espaces clos, si la ventilation n'est pas suffisante. Possibilité d'un retour de flamme et d'une ignition à distance.

Précautions relatives à l'environnement

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». NE PAS fumer sur les lieux de travail. Conteneurs de ce matériau pouvant contenir des résidus dangereux lorsque « vidé ». Ne pas faire de travaux de soudage, de coupage ou à chaud sur des récipients vides jusqu'à ce que toutes les traces de produit aient été éliminées.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 35°C. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de donnée de sécurité.

Identificateur du produit : Traitement du système d'alimentation

FDS No.: 89021535

Page 03 de 09

Date de préparation le 02 février, 2016

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL	
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond
Éthylbenzène	20 ppm A3	Non établie	100 ppm	Non établie
Diéthanolamine	1 mg/m3 A3	Non établie	15 mg/m3	Non établie
Nonane normal	200 ppm	Non établie	Non établie	Non établie
2,6-Di-tert-butyl-para-crésol	2 mg/m3 A4	Non établie	10 mg/m3	Non établie
Xylène (mélange d'isomères)	100 ppm A4	150 ppm A4	435 mg/m3	Non établie
Glycérine	Non établie	Non établie	5 mg/m3 (R)	Non établie
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	200 mg/m3 A3	Non établie	Non établie	Non établie
Alcool isopropylique	200 ppm A4	400 ppm	980000 mg/m3	Non établie
Solvant Stoddard	100 ppm	Non établie	Non établie	Non établie
Naphthalène	10 ppm	15 ppm	10 ppm	Non établie
Triméthyl-1,2,4 benzène	25 ppm	Non établie	Non établie	Non établie

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Aération générale devrait être suffisante dans des conditions d'utilisation normales. On recommande une aération locale si le produit est vaporisé ou utilisé dans un espace restreint ou si la valeur TLV est excédée. De l'air de compensation doit toujours être fourni pour maintenir en équilibre l'air échappé.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire. Lentilles de contact ne doivent pas être portées, ils peuvent affraver la blessure.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Les matériaux convenables sont les suivants : chemical resistant materials.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide jaune claire.
Odeur	D'alcool
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	14 °C (en vase clos)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	12% (supérieure); 2% (inférieure)

Identificateur du produit : Traitement du système d'alimentation

FDS No.: 89021535

Page 04 de 09

Date de préparation le 02 février, 2016

Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	> 1
Densité relative (eau = 1)	0.801 à 15 °C
Solubilité	Négligeable dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	1.23 centistokes à 40°C (cinématique)

Autres informations

COV %	90
Projection de flamme	Sans objet
Classification NFPA	Liquide inflammable, Classe IB

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Stable aux températures et pressions ambiantes.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Risque accru d'incendie et d'explosion en contact avec : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Dioxydes de carbone. Fumes and smoke may be generated.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires. Des rapports ont associé la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants organiques avec des dommages aux organes internes, au cerveau et au système nerveux central.

Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Éthylbenzène	~ 4000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	3500 mg/kg (rat)	15380 mg/kg (lapin)
Diéthanolamine	> 0.4 ppm (rat) (6-hour)	680 mg/kg (rat femelle)	8180 mg/kg (lapin)
Nonane normal	3200 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	> 15000 mg/kg (rat)	Pas disponible

Identificateur du produit : Traitement du système d'alimentation

FDS No.: 89021535

Page 05 de 09

Date de préparation le 02 février, 2016

2,6-Di-tert-butyl-para-crésol	Pas disponible	> 2930 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Xylène (mélange d'isomères)	6350 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	3523 mg/kg (rat)	> 1700 mg/kg (lapin)
Glycérine	> 143 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	27200 mg/kg (rat femelle)	23000 mg/kg (lapin)
Alcool isopropylique	17000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	4720 mg/kg (rat mâle)	12890 mg/kg (lapin)
Coconut de diéthanolamine	Pas disponible	12200 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Solvant Stoddard	> 5500 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 3000 mg/kg (lapin)
Naphthalène	141 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	490 mg/kg (rat)	> 20000 mg/kg (lapin)
Triméthyl-1,2,4 benzène	18000 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	5000 mg/kg (rat)	Pas disponible

37% du mélange consiste en un ingrédient ou des ingrédients de toxicité aiguë inconnue (par inhalation).

36% du mélange consiste en un ingrédient ou des ingrédients de toxicité aiguë inconnue (par voie orale).

31% du mélange consiste en un ingrédient ou des ingrédients de toxicité aiguë inconnue (par contact cutané).

Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains et les tests sur des animaux montrent une irritation modérée à sévère.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Légère à modérée irritant.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Excessive exposures may cause irritation to eyes, nose, throat, lungs, respiratory tract, central nervous system depression, headache, nausea and dizziness.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

L'ingestion de petites quantités lors d'une manutention normale ne devrait pas causer de blessure.

Si de grandes quantités sont avalées irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

Danger par aspiration

L'aspiration dans les poumons du produit, par ingestion ou à la suite du vomissement subséquent, peut entraîner une pneumonie chimique, ce qui peut s'avérer mortel.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires. À la suite d'un contact cutané : les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation des voies respiratoires.

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation de la peau.

Cancérogénicité

Nom chimique	ACGIH®	CIRC	NTP	OSHA
Éthylbenzène	A3	Groupe 2B	Non listée	Non listée
Diéthanolamine	A3	Groupe 2B	Non listée	Non listée
2,6-Di-tert-butyl-para-crésol	A4	Groupe 3	Non listée	Non listée
Xylène (mélange d'isomères)	A4	Groupe 3	Non listée	Non listée
Glycérine	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Distillats légers (pétrole),	A3	Groupe 3	Non listée	Non listée

Identificateur du produit : Traitement du système d'alimentation

FDS No.: 89021535

Page 06 de 09

Date de préparation le 02 février, 2016

hydrotraités				
Alcool isopropylique	A4	Groupe 3	Non listée	Non listée
Naphthalène	A4	Groupe 2B	Raisonnablement anticipée	Non listée

Contient. (Éthylbenzène) qui a été classifié comme un groupe 2B carcinogène (peut-être cancérigène pour les humains) par le CIRC.

contient. (Diéthanolamine) qui a été classifié comme un groupe 2B carcinogène (peut-être cancérigène pour les humains) par le CIRC.

contient. (Naphthalène) qui a été classifié comme un groupe 2B carcinogène (peut-être cancérigène pour les humains) par le CIRC.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. A3 = Cancérigène pour l'animal. A4 = Inclassable quant à sa cancérigénicité pour l'humain.

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. Groupe 2B = Peut-être cancérigènes pour l'humain. Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérigénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Contient un composant qui contient du xylène, qui serait fœtotoxiques.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Le récipient de ce produit peut présenter un risque d'explosion et d'incendie, même s'il est vide. Ne pas couper, perforer ou souder ce récipient ou à proximité de ce dernier. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN1993	Liquide inflammable, n.s.a. (solvant Stoddart, alcool isopropylique)	3	II
IMDG (Marine)	UN1993	Flammable liquid, n.o.s. (Stoddard solvent, isopropanol)	3	II
IATA (Air)	UN1993	Flammable liquid, n.o.s. (Stoddard solvent, isopropanol)	3	II

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

Autres informations ICAO/IATA PI Y341/353/364

L'exemption 'quantité limitée' peut être utilisé si l'emballage est en conformité avec du TMD, 49 CFR, du Code IMDG ou la réglementation de l'IATA.

Identificateur du produit : Traitement du système d'alimentation

FDS No.: 89021535

Page 07 de 09

Date de préparation le 02 février, 2016

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

(Éthylbenzène) Partie 1A.

(Diéthanolamine) Partie 1A.

(2,6-Di-tert-butyl-para-crésol) Partie 1A.

(Xylène (mélange d'isomères)) Partie 1A.

(Distillats légers (pétrole), hydrotraités) Partie 5.

(Solvant naphta (fraction des aromatiques lourds)(C9-C16)) Partie 5. (Alcool isopropylique) Partie 5.

(Solvant Stoddard) Partie 5.

(Naphthalène) Partie 1A.

(Triméthyl-1,2,4 benzène) Partie 1A.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

CERCLA. (Éthylbenzène). (Diéthanolamine). (Xylène (mélange d'isomères)). (Naphthalène)

SARA Title III - Section 302 : Sans objet.

SARA Title III - Section 313. (Éthylbenzène). (Diéthanolamine). (Xylène (mélange d'isomères)). (Naphthalène).

(Triméthyl-1,2,4 benzène)

California Proposition 65. (Éthylbenzène). (Naphthalène)

Massachusetts Right To Know : Sans objet.

New Jersey Right To Know. (Éthylbenzène). (Diéthanolamine). (Nonane normal). (2,6-Di-tert-butyl-para-crésol).

(Xylène (mélange d'isomères)). (Glycérine). (Alcool isopropylique). (Solvant Stoddard). (Naphthalène).

(Triméthyl-1,2,4 benzène)

Pennsylvania Right To Know. (Éthylbenzène). (Diéthanolamine). (Nonane normal). (2,6-Di-tert-butyl-para-crésol).

(Xylène (mélange d'isomères)). (Glycérine). (Alcool isopropylique). (Solvant Stoddard). (Naphthalène). (Polyether amine)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 3 Instabilité - 0

Selon : Alcool isopropylique

Date de préparation le 02 février, 2016

Signification des abréviations
ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CANUTEC: Centre canadien d'urgence transport
CAS = Chemical Abstract Services
CCOHS = Canadian Centre for Occupational Health & Safety
CNS = Central nervous system
GESTIS Substance Database
HSDB® = Hazardous Substances Data Bank
CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
ICAO = International Civil Aviation Organization
IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code
LC = concentration létale
LD = dose létale
NFPA = National Fire Prevention Association
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health
NTP = National Toxicology Program
OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
PPM = Parts per million

Identificateur du produit : Traitement du système d'alimentation

FDS No.: 89021535

Page 08 de 09

Date de préparation le 02 février, 2016

RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances TDG = Transport de marchandises dangereuses

TWA = Time weighted average

Fiche signalétique du fabricant.

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

ECHA - European Chemical Agency, Classification and Labelling Inventory

GESTIS Substance Database

OECD - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2015.

Références

Avis

Les informations contenues dans ce document sont offertes seulement comme un guide pour l'utilisation et la manipulation spécifique de ce produit et elles ont été préparées de bonne foi. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, et les méthodes et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent inclure d'autres considérations et des considérations supplémentaires. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée, et Shrader Canada Limitée ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, de pertes, de blessures corporelles ou de dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.

Identificateur du produit : Traitement du système d'alimentation

FDS No.: 89021535

Page 09 de 09

Date de préparation le 02 février, 2016